

# JOURNÉE DE RENCONTRE PSYCHIATRIE-JUSTICE

Mardi 14 décembre 2021- Auditorium



Centre hospitalier Gérard MARCHANT  
134 route d'Espagne  
BP 65714  
31057 TOULOUSE cedex 01

# PROGRAMME

9h: **Accueil des participants**

9h30 : **Allocutions d'ouverture**

- M. BOULARD, premier président de la Cour d'appel de Toulouse (5 mn) ;
- M. MADELPUECH, directeur général du CHGM et le Dr MARIE, président de la CME du CHGM (5 mn) ;
- Dr MONCANY, chef de pôle du PCAMP au CHGM, responsable de l'EPL (5 mn).

9h50 : **Propos introductifs**

- Dr VEDERE, psychiatre du PCAMP au CHGM et membre de l'EPL (10 mn).

10h-12h : **Tables rondes**

« Le parcours de l'irresponsable pénal : de l'instruction aux soins ambulatoires » - Pr Arbus, modérateur

◆ **L'instruction (de 10h à 11h)**

- Les soins en milieu pénitentiaire
  - Dr MONCANY, chef de pôle du PCAMP au CHGM (10 mn) ;
- La prise en charge pénitentiaire de ces profils particuliers (10 mn) ;
  - M<sup>me</sup> FERRAND, directrice adjointe du Centre pénitentiaire de Seysses (10 mn) ;
- L'expertise psychiatrique
  - Dr DELPLA, expert psychiatre (10 mn) ;

🗨️ Échanges avec l'assemblée (30 mn).

◆ **Le prononcé de l'irresponsabilité pénale (de 11h à 12h)**

- L'irresponsabilité dans les procédures pénales ;
  - M. COUZINET, premier vice-président chargé de l'instruction, tribunal judiciaire de Toulouse (10 mn) ;
  - M. LEROY, procureur de la République adjoint au tribunal judiciaire de Toulouse (10 mn) ;
- La prise en charge sanitaire à l'issue du prononcé : modalités de prise en charge et difficultés rencontrées ;
  - Dr VERY, psychiatre au CHU de Toulouse (10 mn) ;
  - M. ZARROUATI, directeur du cabinet du Préfet de Toulouse (10 mn).

🗨️ Échanges avec l'assemblée (30 mn).

12h10 : **Synthèse**

- Pr SENON, professeur de psychiatrie et psychologie médicale à la faculté de Poitiers (20 mn).

12h30 : **Déjeuner libre**

14h-16h45 : **Tables rondes**

« Loi du 5 juillet 2011 : retour sur 10 ans d'expérience » - M. Pavageau, modérateur

◆ **Propos introductifs (de 14h à 14h15)**

- M<sup>me</sup> THERON, maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole ;

◆ **Le respect des droits du patient lors de la mise en œuvre des soins sans consentement (de 14h15 à 15h15)**

- Dr SAGODI, psychiatre au CHGM (10 mn) ;
- M<sup>me</sup> FERNANDEZ-DELPECH, avocat au barreau de Toulouse (10 mn) ;
- M. LACAN, représentant UNAFAM (10 mn) ;
- M. JARDIN, substitut général près la Cour d'appel de Toulouse (10 mn).

🗨️ Échanges avec l'assemblée. (30 mn)

◆ **La place du JLD dans le parcours de soins des soins sans consentement (de 15h15 à 16h30)**

- M<sup>me</sup> MIRABEL, juge des libertés et de la détention (10 mn) ;
- M<sup>me</sup> FERNANDEZ-DELPECH, avocat au barreau de Toulouse (10 mn) ;
- M<sup>me</sup> DUBOIS, présidente de chambre, Cour d'appel de Toulouse (10 mn).

🗨️ Échanges avec l'assemblée (30 mn).

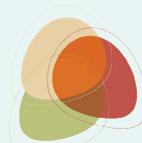
16h30 : **Synthèse**

- M<sup>me</sup> THERON, maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole (15 mn).

16h45 : **Conclusion de la journée**

- Dr HAOUI, coordonnateur national du Groupe Opérationnel de la Psychiatrie (5 mn) ;
- M. PAVAGEAU, président du tribunal judiciaire de Toulouse (5 mn) ;
- Pr ARBUS, chef du pôle psychiatrie au CHU de Toulouse, membre de la section de psychiatrie légale de l'AFPBN (5 mn).

17h : **Fin de la journée**



Le programme de cette journée a été conçu au sein de l'Espace de psychiatrie légale (EPL) du Centre Hospitalier Gérard Marchant, dispositif intersectoriel d'animation, de formation, de recherche et d'information au carrefour des thématiques du droit, de la justice et de la psychiatrie.